

favorable sur les formes partielles ou de moyenne intensité de la chorée, ou encore sur les manifestations du déclin des formes graves, mais non dans les crises aiguës du début.

Mais les ressources thérapeutiques que l'on peut mettre en œuvre contre cette entité morbide n'appartiennent pas seulement aux agents médicamenteux : les plus fondamentales, pourrait on dire, du moins pour certains cas, sont empruntées aux agents physiques de l'hydrothérapie et de l'électrothérapie.

Ces deux méthodes fournissent, par leurs pratiques variées les modificateurs les plus puissants du système nerveux central et périphérique, et constituant, par suite, l'un et l'autre, des ressources précieuses, lorsqu'il s'agit, non seulement de combattre des accidents nerveux, mais aussi de modifier le *terrain névropathique*. Leur emploi est donc rationnel dans les chorées à formes nerveuses comme dans toutes les autres névroses. L'hydrothérapie est d'un plus grand secours lorsque l'on a en vue, en même temps, des effets généraux sur tout le système ; l'électrothérapie est plus immédiatement utile lorsqu'il s'agit de combattre des accidents localisés, spasmes partiels, paralysies limitées.

Les procédés hydrothérapiques sont très variés ; ce sont ceux de la *balnéation froide* qui sont plus généralement conseillés, dans les traités de médecine, contre les différentes manifestations de la chorée : les procédés *calmants*, (immersion froide, emmaillottements ou enveloppements dans les draps mouillés froids), sont présumées devoir être particulièrement utiles dans les formes aiguës avec agitation très marquée ; les procédés *toniques* stimulants (douches en jet, en pluie,) dans les formes torpides ou de chorée molle ou avec un certain degré de paralysie. D'un autre côté, vous trouvez que les pratiques de l'hydrothérapie chaude (douches, bains chauds ou tièdes, surtout s'ils sont prolongés,) sont indiquées, dans les traités spéciaux comme des moyens puissants pour apaiser l'excitabilité anormale du système nerveux périphérique ou cérébro-spinal. "On peut en tirer le meilleur parti, dit le Dr Bottey, médecin de l'établissement hydrothérapique de Divonne dans les cas d'excitabilité excessive du système nerveux, d'insomnie, d'excitation maniaque, d'état de mal hystérique, etc."

C'est à ces derniers procédés que j'ai cru devoir donner ma préférence lorsqu'il s'est agi d'établir une thérapeutique d'urgence contre les accidents choréiques aigus que présentait notre malade. D'ailleurs, vous m'avez déjà entendu souvent vous exprimer que d'après mon expérience personnelle la méthode de l'hydrothérapie chaude ou mitigée est celle